

# GÉREZ LA PROPRIÉTÉ DE MES ÉQUIDÉS

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs chevaux ?

Retrouvez et gérez la liste de vos chevaux dans votre espace  
SIRE sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)



# Sommaire

1. Où gérer la propriété de mes équidés ?

3. Mes démarches en ligne

2. Consulter la liste de mes chevaux

4. Une question ?



# 1. Où gérer la propriété de mes équidés?



# Où se trouve l'application ?

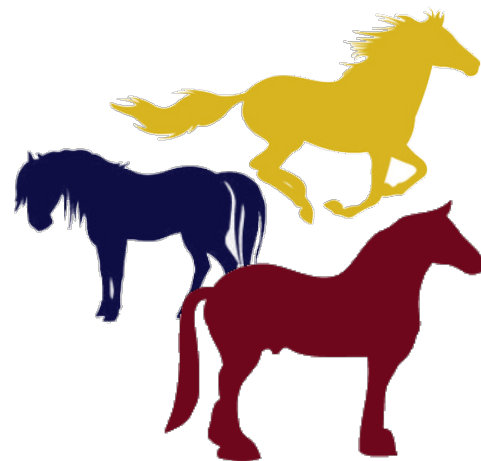
## A partir de votre Espace SIRE

1. Rendez-vous sur le site [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)
2. Sur la page d'accueil de votre espace SIRE cliquez sur la vignette « **Gestion de la propriété** » puis sur « **Gérer la liste de mes chevaux et leurs documents** ».

Si cette vignette n'est pas visible, votre compte n'est pas habilité, cliquez sur **faire évoluer mon compte** et suivez les instructions à l'écran.



## 2. Consultez la liste de mes chevaux



# Accueil

Sur l'écran d'accueil, vous pouvez

- Obtenir l'attestation de propriété d'un cheval déclaré mort
- Trier et filtrer les équidés dont vous êtes enregistrés propriétaire au SIRE
- Consulter la liste des chevaux dont vous êtes enregistrés propriétaire au SIRE, visualiser vos parts et le format de leur carte d'immatriculation

Cliquez sur l'équidé de votre choix afin d'accéder à sa fiche et réaliser vos démarches.

**SIRE** Gestion de la propriété

Adm | Contact | Quitter

[ Login connecté ]

### Liste de vos chevaux

Chevaux pour lesquels vous êtes enregistré propriétaire au fichier central des équidés (SIRE)

(Cliquez sur le cheval pour obtenir la liste des actions possibles)

[Obtenir une attestation de propriété d'un cheval déclaré mort](#)

Trier par :

Filtrer par :

2 items trouvés(s), tous les items sont affichés.  
Page 1/1

	Parts	Type de carte
PURA RAZA ESPAÑOLA, HORVOSÉ DAI 2013 par MERO II PURA RAZA ESPAÑOLA et ESLENA LOZANO PURA RAZA ESPAÑOLA	100.00 %	Interne
supplément: CABALLO DEPORTE ESPANOL I ENILLE JABULLI 2010 par ULTIMATO CABALLO DEPORTE ESPANOL et LUMBARIA CABALLO DEPORTE ESPANOL par AROSIO X PURA RAZA ESPAÑOLA	100.00 %	papier

[Ajouter d'un nouveau cheval](#)

# Fiche cheval

En cliquant sur le cheval de votre choix, vous accédez à sa fiche :

- Les informations le concernant
- Le(s) propriétaire(s) enregistré(s)
- Les démarches disponibles

Les démarches disponibles diffèrent selon si l'équidé dispose d'une carte d'immatriculation **en format internet ou papier**.

**SIRE**  
ifce  
*Gestion de la propriété*

Aide | Contact | Quitter

[ Login connecté : ]

### Détail d'un cheval

#### Informations sur l'équidé

██████████ PURA RAZA ESPANOLA, MONTRE SAU 2013  
par NERO II PURA RAZA ESPANOLA et ISLENA LXXXVII PURA RAZA ESPANOLA par BASTON PURA RAZA ESPANOLA N° SIRE: ██████████  
ESPANOLA N° UELN: ██████████

Le cheval est exclu définitivement de la consommation humaine

Cheval puré

**Plus d'infos**

#### Propriétaire(s) enregistré(s)

Nom	Part
1	100.00 %

#### Démarches disponibles

Sélectionnez votre situation puis cliquez sur Valider

- J'ai vendu cet équidé, et je souhaite éditer un certificat de vente. Ce document permettra à l'acheteur de s'enregistrer comme nouveau propriétaire au SIRE.
- Je suis propriétaire de cet équidé, et je souhaite éditer une attestation de propriété.
- Cet équidé est mort mais cette information ne semble pas enregistrée au SIRE.
- Attention, il ne s'agit pas d'une demande d'équarissage ni d'une déclaration de vente à un tiers en vue d'abattage (marchand, boucher chevalin...). N'anticipez pas cette déclaration.

**Retour** **Valider**

# 3. Mes démarches en ligne





# Vente d'un équidé – disponible uniquement si carte d'immatriculation internet

Sélectionnez dans la fiche du cheval, **J'ai vendu cet équidé...** et cliquez sur valider

Sur la page Vente du cheval :

Cliquez sur **éditer le certificat** afin d'obtenir le certificat de vente en format PDF

## Démarches disponibles

Sélectionnez votre situation puis cliquez sur Valider

- J'ai vendu cet équidé, et je souhaite éditer un certificat de vente. Ce document permettra à l'acheteur de s'enregistrer comme nouveau propriétaire au SIRE.
  - Je suis propriétaire de cet équidé, et je souhaite éditer une attestation de propriété.
  - Cet équidé est mort mais cette information ne semble pas enregistrée au SIRE.
- Attention, il ne s'agit pas d'une demande d'équarissage ni d'une déclaration de vente à un tiers en vue d'abattage (marchand, boucher chevalin...). N'anticipez pas cette déclaration.

Retour Valider

Aide | Contact | Quitter

Login connecté : [ ]

## SIRE

ifce

### Gestion de la propriété

### Vente du cheval

#### Informations sur l'équidé

SELETT FRANÇAIS, 11 MILLIE ALIZAN 2010  
par LAMM DE PETAN, SELLE FRANÇAIS SECTION A et TILBA DE MARS SELLE FRANÇAIS SECTION A par JARNAC N° SIRE: [ ]  
SELLE FRANÇAIS SECTION A  
STUD BOOK DU SELLE FRANÇAIS  
Le cheval est exclu définitivement de la consommation humaine. N° UELN: [ ]  
Livré: vauté Cheval puré

#### Propriétaire(s) enregistré(s)

Nom	Part
1 M. STEPHANE SAUNIER	100.00 %

Editer le certificat de vente Je ne suis plus propriétaire

# Vente d'un équidé – disponible uniquement si carte d'immatriculation internet

Ce certificat de vente est à remettre à l'acheteur afin qu'il puisse enregistrer le changement de propriété au SIRE.

Il comporte une **clé privée** qui permettra à l'acheteur de déclarer le changement de propriétaire au SIRE

**CERTIFICAT DE VENTE**  
Édité le 27/02/2023 par M. XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
(co)propriétaire vendeur dûment mandaté, selon les informations enregistrées au fichier central des équidés (SIRE)

**NOM DU CHEVAL**  
N° UELN : XXXXXXXXXXXXXXXX N° SIRE : XXXXXXXX X  
Appellation : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Robe : XXXXXX  
Sexe : XXXXXXXX

Date de naissance : XXXXXXXX XXXX  
Pompador de la : XXXXXXXX  
Le Cheval appartenant au (Propriétaire) Jean-René GAILLET  
Propriétaire(s) : MME XXXXXXXXXXXXXXXX XXXX

**ACHETEUR(S) – Nouvelle rubrique de la propriété**  
Enregistrement de la propriété à réaliser sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) dans votre espace SIRE à partir du n° SIRE et l'équidé achetés (co-achetés) et de la clé privée (co-achetés).  
Vous avez reçu un e-mail ? [Plus d'infos de contact](#)  
Créez votre espace SIRE - sélectionnez le profil souhaité et habilitate-le grâce à une carte d'immatriculation payée, délivrée après l'un autre cheval enregistré à votre nom ou celui d'un propriétaire (fiche) (occupier co-acheté) pour un accès immédiat à ses services Ou indiquez quel vous devez accéder à des services et contactez le formulaire pour validation de nos services. Suivez ensuite la démarche ci-contre.  
Depuis votre Espace SIRE, en cliquant sur créer la propriété de mes chevaux, la liste de l'ensemble des équidés enregistrés à votre nom apparaît et vous pouvez gérer l'indivision des documents attachés à leur propriété.

**CAS PARTICULIERS – Déclaration en ligne non disponible**  
Enregistrement de la propriété à réaliser par courrier (en cas d'impossibilité de déclaration Internet, de déclaration pour un tiers, de plus de 4 co-propriétaires, etc) : Remettez le SIRE afin d'enregistrer le changement de propriété par courrier : le certificat de vente, une déclaration sur l'honneur de propriété, un justificatif indiquant l'impossibilité de déclaration par Internet et le règlement par chèque de 24 € (tarif 2023) à l'ordre de l'IFCE.  
Tarifs et documents disponibles sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr), rubrique Au cours de la vie du cheval > Carte d'immatriculation > Propriété

Indication donnée sous la responsabilité de / des signataires, sous réserve d'évaluation avant envoi des données. Les données à caractère personnel envoyées dans le présent formulaire le sont sous la garantie de l'Association des Equidés, au 1011 de l'avenue 1919 relative l'Indivision, aux Titulaires et aux Titulaires agréés et sous la garantie d'un service et de réclamation de ces données à caractère personnel.

0 899 10 01 01 Accueil téléphonique et courrier Internet  
1011 de l'avenue 1919 relative l'Indivision, aux Titulaires et aux Titulaires agréés et sous la garantie d'un service et de réclamation de ces données à caractère personnel.

# Attestation de propriété – disponible uniquement si carte d'immatriculation internet

Sélectionnez dans la fiche du cheval, « **Je suis propriétaire de cet équidé et je souhaite éditer une attestation de propriété** »

Renseignez une durée de validité (en jours) et cliquez sur valider

L'attestation de propriété dispose d'une **clé publique** permettant de vérifier sur le site [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) la propriété de l'équidé enregistrée au SIRE

Cette attestation ne permet pas d'enregistrer un changement de propriétaire

## Démarches disponibles

Sélectionnez votre situation puis cliquez sur Valider

- J'ai vendu cet équidé, et je souhaite éditer un certificat de vente. Ce document permettra à l'acheteur de s'enregistrer comme nouveau propriétaire au SIRE.
- Je suis propriétaire de cet équidé, et je souhaite éditer une attestation de propriété.  
Durée de validité (jours)
- Cet équidé est mort mais cette information ne semble pas enregistrée au SIRE.
- Attention, il ne s'agit pas d'une demande d'équarissage ni d'une déclaration de vente à un tiers en vue d'abattage (marchand, boucher chevalin...). N'anticipez pas cette déclaration.



**ATTENTION LA PROPRIÉTÉ DE L'ÉQUIDÉ**  
Démarche accessible uniquement-voies sur le site [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr), rubrique SIRE & Démarches - Au cours de la vie de cheval, la carte d'immatriculation française en ligne est conçue pour vérifier la propriété d'un cheval. Saissiez la clé publique ci-dessous :  
Clé publique valable jusqu'au XX/XX/XXXX : XXXX  
Ce document permet de vérifier la propriété de l'équidé enregistré au SIRE. Une demande de changement de propriétaire est à effectuer sur le site [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr).

# Déclaration de vente d'un équidé

Si vous constatez qu'un cheval vendu depuis plusieurs mois fait toujours partie de la liste de vos chevaux, sélectionnez l'équidé souhaité :

- **carte d'immatriculation en format internet :**
  - dans la fiche du cheval, sélectionnez **J'ai vendu cet équidé...** et cliquez sur **valider**
  - Cliquez ensuite sur **Je ne suis plus propriétaire de cet équidé** (vous devez avoir édité au moins une fois un certificat de vente pour avoir accès à ce bouton)
- **carte d'immatriculation en format papier :**  
Cliquez sur **Je ne suis plus propriétaire de cet équidé...** et cliquez sur **valider**

## Démarches disponibles

Sélectionnez votre situation puis cliquez sur Valider

- J'ai vendu cet équidé, et je souhaite éditer un certificat de vente. Ce document permettra à l'acheteur de s'enregistrer comme nouveau propriétaire au SIRE.
- Je suis propriétaire de cet équidé, et je souhaite éditer une attestation de propriété.
- Cet équidé est mort mais cette information ne semble pas enregistrée au SIRE.
- Attention, il ne s'agit pas d'une demande d'équarissage ni d'une déclaration de vente à un tiers en vue d'abattage (marchand, boucher chevalin...). N'anticipez pas cette déclaration.

Retour Valider



## Vente du cheval

### Informations sur l'équidé

SELLE FRANÇAIS, 11 MILLI ALLIAN 2010  
per LAMM DE FETAN SELLE FRANÇAIS SECTION A et TILGA DE MARS SELLE FRANÇAIS SECTION A per JARNAC. N° SIRE: \_\_\_\_\_  
SELLE FRANÇAIS SECTION A  
STUD BOOK DU SELLE FRANÇAIS N° UELN: \_\_\_\_\_  
Le cheval est exclu définitivement de la consommation humaine  
Livres validé Cheval poué

### Propriétaire(s) enregistré(s)

	Nom	Part
1	M. STÉPHANE SAUNIER	100,00 %

Éditer le certificat de vente Je ne suis plus propriétaire

## Démarches disponibles

Sélectionnez votre situation puis cliquez sur Valider

- Je ne suis plus propriétaire de cet équidé mais la carte d'immatriculation n'a pas été mise à jour par l'acheteur.
- Cet équidé est mort mais cette information ne semble pas enregistrée au SIRE.
- Attention, il ne s'agit pas d'une demande d'équarissage ni d'une déclaration de vente à un tiers en vue d'abattage (marchand, boucher chevalin...). N'anticipez pas cette déclaration.

Retour Valider

# Déclaration de vente d'un équidé

Une fois la démarche effectuée l'équidé sera **supprimé de votre liste de chevaux**.

Vous pourrez si vous le souhaitez indiquer le nouveau propriétaire.

La déclaration d'une vente est une **action irréversible**. Une fois supprimé de la liste de vos chevaux, seule une intervention de nos services pourra rétablir l'équidé dans votre liste (payant).

## Attention :

Ceci ne constitue pas une demande de changement de propriété, une fois l'équidé déclaré vendu il n'apparaîtra plus dans la liste de vos chevaux. Vous ne pourrez plus éditer de documents (attestation de propriété, certificat de vente, demande de carte papier) le concernant.

Annuler

Valider

Valider en indiquant l'identité de l'acheteur

# Déclaration de mort d'un équidé

Si vous constatez que la mort d'un équidé n'a pas été enregistrée depuis plusieurs mois et que l'équidé fait toujours partie de la liste de vos chevaux, sélectionnez dans la fiche du cheval, « **Cet équidé est mort mais cette information ne semble pas enregistrée au SIRE** » et cliquez sur **Valider**

Une fois la démarche effectuée l'équidé sera **supprimé de votre liste de chevaux**.

Attention, il ne s'agit pas d'une demande d'équarrissage ni d'une déclaration de vente à un tiers en vue d'abattage (marchand, boucher chevalin...). N'anticipez pas cette déclaration.

## Démarches disponibles

Sélectionnez votre situation puis cliquez sur Valider

- J'ai vendu cet équidé, et je souhaite éditer un certificat de vente. Ce document permettra à l'acheteur de s'enregistrer comme nouveau propriétaire au SIRE.
- Je suis propriétaire de cet équidé, et je souhaite éditer une attestation de propriété.
- Cet équidé est mort mais cette information ne semble pas enregistrée au SIRE.
- Attention, il ne s'agit pas d'une demande d'équarrissage ni d'une déclaration de vente à un tiers en vue d'abattage (marchand, boucher chevalin...). N'anticipez pas cette déclaration.

Retour Valider

La déclaration de mort est une **action irréversible**. Une fois supprimé de la liste de vos chevaux, seule une intervention de nos services pourra rétablir l'équidé dans votre liste (payant).

# Une question ? Contactez-nous !

## UNE QUESTION

- **SUR VOS DOSSIERS OU UNE DEMARCHE EN LIGNE**

contactez le SIRE du lundi au vendredi de 9h à 17h

0 809 10 01 01

Service gratuit  
+ prix appel

- **DES REPONSES PERSONNALISEES PAR MAIL**

info@ifce.fr

